

*Question présentée par la députée :
Mme Christina Meissner*

Date de dépôt : 29 août 2013

Question écrite urgente Pôle Bio ou pôle poubelle ?

Le projet de la nouvelle centrale biomasse¹*, incinération de bois et de plastique (issu du conditionnement des déchets ménagers), suscite des craintes et des interrogations tant au niveau de sa technologie qu'en ce qui concerne son lieu d'implantation.

Les SIG ont hérité du Canton une installation de méthanisation, qui a coûté quelque 13 millions de francs, produisant quelques maigres kilowatts/heure sur le site de Châtillon à Bernex. C'est à cet endroit qu'est valorisée la plus grande partie des déchets verts du canton de Genève. En 2011, les SIG ont fondé Pôle Bio en partenariat avec des entreprises spécialisées dans la collecte et le traitement des déchets (Serbeco et Helvetia Environnement). L'objectif est d'atteindre une production d'énergie thermique de 72 GWh d'ici à 2014.

Sur un territoire comme Genève, la valorisation des déchets verts ne peut se faire isolément. Le projet devisé au départ à 65 millions de francs est actuellement estimé à près à 100 millions de francs. Les frais d'exploitation de ce pharaonique outil risquent de devenir un piège pour les communes du bassin versant.

L'usine de méthanisation de Châtillon à Bernex, d'une technologie obsolète et plus assez rentable, doit être remplacée. Mais certains redoutent que l'installation qui lui succédera soit surdimensionnée, cassant le marché convoité des déchets organiques et poussant à étendre la zone d'apport.

¹ Autorisation de construire du 27 août 2013, Requête 1061661, Requérant : POLEBIO ENERGIE SA

Nature de l'ouvrage : construction d'une Usine de valorisation de la BIOMASSE à SATIGNY route de Maison Carrée Parcelle N°10881 et 10974

Un site Hightech intégré à son environnement, vraiment ?

Le site de compostage de Châtillon arrive progressivement à la fin de sa période d'exploitation. L'espace de récupération cantonal de Châtillon, l'installation de séparation des matériaux routiers ainsi que la décharge cantonale vont subsister. Sur le site Internet de promotion de Pôle Bio, il est écrit : « La surface nécessaire à l'implantation d'une plateforme de traitement et de valorisation de la biomasse (bois et déchets verts) n'est pas disponible sur ce site. Il en va de même pour le site des Cheneviers. » Cependant, il faut prendre en considération le fait que les Cheneviers est un site dédié à l'incinération et raccordé au réseau Cadiom (chauffage à distance par l'incinération des ordures ménagères). Cette usine travaille actuellement en sous capacité (manque de déchets pour alimenter le réseau Cadiom). Les fours arrivant en fin de vie, cette usine doit être rénoverée et adaptée aux nouvelles normes de triage des déchets (bois).

Pourquoi créer un nouveau site ?

Le traitement des déchets verts sur le site de Châtillon a l'avantage d'être à proximité du raccordement aux énergies Cadiom sis à 500 mètres et du réseau électrique, alors que dans le projet Pôle Bio le sujet est occulté sous prétexte qu'il est de la compétence des SIG. Pourquoi ? En vérité avec Pôle Bio, pour la mise en valeur de la chaleur, que ce soit en direction de Meyrin ou du réseau Cadiom, il y a environ 5 km de conduite très coûteuse à poser.

L'histoire des étapes successives d'extension des usines dédiées à la valorisation des déchets a prouvé qu'elles sont très avides en surface au sol. Selon les promoteurs du projet : « même dans le cas hypothétique d'un nouveau projet d'infrastructure (usine d'incinération), la place nécessaire lors des phases très complexes de travaux (pour garantir la continuité d'exploitation) ne va pas permettre de libérer le périmètre utile au Pôle Bio ».

Où sera-t-il implanté ?

Il faut visionner le petit film sur le site de promotion de Pôle Bio pour le découvrir. Ce sera dans la zone industrielle de Bois-de-Bay, dans un site d'importance nationale pour les batraciens, proche d'une réserve naturelle, et dont les routes accès (routes de Peney et d'Aire-la-Ville), déjà saturées, auront à absorber le trafic généré par la nouvelle installation.

S'il s'agit réellement d'« un site exemplaire intégré à son environnement industriel et naturel, » pourquoi n'a-t-on pas informé la commune de Vernier et les riverains verniolans directement concernés par les nuisances, notamment routières, olfactives, sonores ou sanitaires ?

La cheminée prévue dégagera ses effluves à 22,50 mètres du sol, soit à la hauteur des narines de tous les habitants de la route de Peney et du Village de Vernier par régime de Vent, et de ceux de Peney et Aire-la-Ville par régime de Bise.

Les normes d'émission de bruit et gazeux dans le dossier d'étude d'impact du projet de Pôle Bio sont moins sévères que celles imposées à l'Usine des Cheneviers. Pourquoi ?

De plus, cette implantation déroge aux activités prévues (recyclages et démolitions) dans le plan directeur d'implantation de la ZIBAY. Il s'agit là d'une anticipation sur l'adoption du plan directeur cantonal 2030. Une manière de faire assez cavalière sachant que ce plan directeur, en présupposant qu'il soit adopté le 19 septembre 2013 par le Grand Conseil, ne rentrera pas en vigueur avant 2014.

Il faut absolument que le Conseil d'Etat informe sur sa stratégie future sur le site de Châtillon, le site des Cheneviers et le Pôle Bio !

Pour paraphraser le Conseil d'Etat lui-même : « L'Etat ne pourra relever ce défi qu'avec l'implication des communes, une collaboration étroite avec les entreprises et l'engagement de la population. » Il s'agit au final de ne pas considérer la gestion des déchets que sous l'angle de la poubelle mais de la qualité de vie des habitants et des riverains !

L'Etat, qui possède le site de Châtillon mais en a délégué l'exploitation aux Services Industriels de Genève (SIG), souhaite remettre complètement cette activité en mains privées. Ces derniers mois, il a donc publié à plusieurs reprises une annonce dans la Feuille d'avis officielle (FAO) pour appeler les candidats à présenter leurs projets... tout en précisant qu'il en existe déjà un presque ficelé! Celui-ci, nommé Pôle Bio, est porté par un partenariat public-privé entre les SIG et les entreprises genevoises de gestion des déchets Serbeco et Helvetia.

Pas un marché public ?

Les dés seraient-ils pipés ? Avec cette curieuse mise au concours, qui ne figure d'ailleurs pas dans la rubrique des marchés publics de la FAO, et qui étonne les spécialistes du droit administratif, il semblerait que l'Etat, actionnaire majoritaire des SIG chercherait à faire passer ce projet en douce avec une mise au concours qui soulève des questions. En effet, les SIG et Serbeco siègent à la commission de gestion globale des déchets. Cherchez l'erreur !

Mes questions sont les suivantes :

1. L'usine, qui succédera à la centrale de méthanisation du site de Châtillon, étendra-t-elle la zone d'apport des déchets organiques ?
2. Quel trafic routier supplémentaire sera généré par Pôle Bio et comment s'intégrera-t-il sur les routes saturées de Peney et d'Aire-la-Ville ?
3. Combien coûtera et qui paiera pour le raccordement au réseau Cadiom ?
4. Quelle est la stratégie du Conseil d'Etat à propos des sites de Châtillon, des Cheneviers et du Pôle Bio ?
5. Plutôt que de réfléchir comme dans tant d'autres projets au niveau de l'agglomération franco-valdo-genevoise pourquoi s'acharne-t-on à vouloir reconstruire une usine d'incinération sur notre territoire exigu alors même que de telles usines, modernes, existent en France voisine (Bellegarde) et dans le canton de Vaud (Lausanne) ?
6. Pourquoi n'a-t-on pas informé la commune de Vernier et les riverains verniolans directement concernés par les nuisances, notamment routières, olfactives, sonores ou sanitaires ?
7. Pourquoi l'Etat de Genève a-t-il publié à plusieurs reprises une annonce dans la Feuille d'avis officielle (FAO) pour appeler les candidats à présenter leurs projets tout en précisant qu'il existe déjà un projet presque ficelé ?
8. Le Conseil d'Etat ne voit-il pas d'inconvénients à ce que les SIG et Serbeco siègent à la commission de gestion globale des déchets, qui examinera les projets candidats ?